



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de Montillot Réunion du 1^{er} Décembre 2008

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le lundi 1^{er} décembre 2008 à 20h sous la présidence de Mme Beauvie Sabine, Maire.

Etaient Présents :

M. Guyot, M. Alves, M. Thomas, M. Mandron, M. Lebois, M. Gandolfo, Me Pinois, Melle Chaussier

Etaient absents :

=> M. Martinez représenté par M Alves

=> M. Roy

La séance est ouverte à 20h00

Secrétaire de séance : Melle Chaussier

Approbation du compte rendu de la réunion du 3 Novembre

Après lecture du compte-rendu de la dernière réunion, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Communauté des communes du Vézélien

Madame le Maire donne connaissance aux conseillers d'un courrier de M. Zimmermann, adjoint à Voutenay-sur-Cure dans lequel il rappelle que les exonérations de taxe professionnelle, d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés dont bénéficient actuellement les chefs d'entreprises ne seront plus attribuées, si la commune n'est pas en communauté de communes, et ce dès le 1^{er} janvier 2009. Ce qui engendrerait à court terme la délocalisation des entreprises du Vézélien. Ceci représente donc une raison de plus pour démarrer le processus de la communauté de communes avant cette date butoir. Le conseil municipal vote à l'unanimité les statuts et le périmètre de la future communauté de communes.

P.V.R. (Participation Pour la Voirie et Réseaux)

Madame le Maire informe les conseillers qu'une commune a la possibilité d'instituer une participation pour voirie et réseaux sur son territoire, permettant de financer des dépenses d'investissement. Cette participation serait demandée aux propriétaires de nouvelles constructions. Madame le Maire rappelle le coût élevé que représentent les extensions de réseaux (eau ou électricité) Il serait donc logique qu'une petite participation soit réclamée. Ce dossier sera étudié dans les prochains mois.

Signalétique

Le Pays Avallonnais propose une signalétique dans le village. M. Gandolfo suggère d'attendre la création de la communauté de communes du Vézélien.

Madame le Maire informe que Cécile Chaussier s'est proposée pour réaliser un projet de conception des panneaux. Ce dossier est reporté.

Elagage des haies

Après renseignements pris à la Sous-préfecture, il appartient aux propriétaires des terrains d'élaguer leurs haies. Une information leur sera transmise. Dans le domaine public, il a été décidé que ces travaux seront effectués par le GAEC Péchery.

M. Mandron précise qu'il n'y a pas assez de visibilité sur le chemin de Tameron et demande que cette haie soit élaguée davantage.

Financement des écoles privées

Madame le Maire demande à son conseil municipal de bien vouloir aller plus loin dans la démarche contre le financement des écoles privées. La motion prise lors d'une précédente réunion doit être transformée en délibération afin d'interpeller les pouvoirs publics sur le danger que représente cette loi qui mettrait en péril nos écoles rurales. Le conseil municipal vote à l'unanimité cette délibération.

Indemnités du Personnel

Madame le Maire rappelle le montant des primes de 2007 versées au personnel. Les conseillers décident de reconduire ces primes pour Mme Pechery et Mme Quillet. Une délibération est prise en ce sens. Les conseillers souhaitent également donner une prime d'encouragement à M Legallic. Ce dossier sera traité très prochainement à la commission du C.C.A.S.

Questions diverses

✚ Panneaux d'entrée et de sortie du village

M. Guyot précise que d'après les résultats de la visite d'un professionnel, les panneaux d'entrée et de sortie de village ne sont pas conformes aux normes.

✚ Demande de subvention des « Restos du cœur »

Le Conseil Municipal délègue le CCAS pour traiter cette demande.

✚ Demande de subvention C.I.F.A. (Centre de Formation)

Une demande de 85 Euros par apprenti résidant sur la commune nous est demandée. Cette demande est refusée par le conseil municipal.

✚ Demande de subvention sclérose en plaque (Recherche pour la sclérose en plaque)

Cette demande est refusée par le conseil municipal.

✚ La Poste : réunion à Auxerre

Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a rendez-vous à la préfecture le jeudi 4 décembre afin d'assister à la commission statuant sur la Poste de Montillot

✚ Participation financière (compteurs d'eau aux Hérodats)

Mme Pinois questionne Mme Beauvie sur la participation financière des compteurs d'eau aux Hérodats, il lui a été répondu que Montillot attribue ce service gratuitement comme il a été fait à l'époque dans la commune.

✚ Eclairage dans la rue de Farges

M. Thomas demande un éclairage dans la rue de Farges, à la hauteur de la maison Sautreau (anciennement Boucourt). Un devis sera demandé

✚ Rénovation du parking (après les travaux)

M. Lebois s'interroge sur la rénovation du parking du terrain de football dans le cadre des travaux du gymnase. Madame le Maire confirme qu'à l'heure actuelle, cette rénovation ne figure pas dans le cahier des charges du Conseil général.

✚ Assainissement de Vaudonjon

En réponse à la demande de M. Gandolfo concernant l'assainissement du Vaudonjon, un dossier d'assistance et conseil transmis par la D.D.A sera communiqué aux membres du conseil afin de l'étudier pour la prochaine réunion de conseil.

✚ CCAS

M. Besson est réintégré à la commission du C.C.A.S.

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le Lundi 5 Janvier 2009

La Séance est close à 22h05